

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2014
COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE

(Application de l'article 30 de la Loi d'Orientation du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République)

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 17 décembre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le 10 décembre 2014, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Gaël TURBAN, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Patrick BEAUDOUIN, Maire

Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise DUSSUD, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, adjoints au Maire, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, M. Nicolas COHEN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, M. Jean BOKOBZA, Mme Joëlle AICH, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET (à partir du point 7), M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, conseillers municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES :

Mme Lucile ROBINET (jusqu'au point 6 inclus) conseiller municipal, pouvoir donné à M. Luc ALONSO

Mme Sandra PROVINI, conseiller municipal, pouvoir donné à Mme Geneviève TOUATI

ETAIT ABSENT :

M. Jean EROUKHMANOFF, conseiller municipal

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

0. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 septembre 2014

Le Conseil Municipal a approuvé le procès-verbal du 23 septembre 2014 :

Abstentions : 2 Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO

Pour : 32 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise DUSSUD, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, M. Nicolas COHEN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, M. Jean

BOKOBZA, Mme Joëlle AICH, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

1. Ouverture des crédits d'investissement 2015

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal a autorisé l'ouverture des crédits d'investissement 2015 comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Exercice		2014	
Chapitre budgétaire		Total voté en 2014 hors restes à réaliser	25% arrondi à l'euro inférieur
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	275 166,20 €	68 791,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	719 510,00 €	179 877,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	839 925,61 €	209 981,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 936 320,00 €	484 080,00 €
		3 770 921,81 €	942 729,00 €

Contre : 3 Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Abstentions : 2 Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO

Pour : 29 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise DUSSUD, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, M. Nicolas COHEN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, M. Jean BOKOBZA, Mme Joëlle AICH, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN

2. Admissions en non-valeur présentées par le receveur Municipal

Sur rapport de Mme BESNARD, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, l'état des admissions en non-valeur présentées par le receveur municipal d'un montant de 23 371,09 €.

3. Décision Modificative n°3 du BP 2014 de la commune

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal a adopté la décision modificative n°3 du budget primitif 2014 de la commune comme suit :

Fonctionnement

Dépenses

Nature	Décision
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	-25 000,00
6718 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	25 000,00
67443 AUX FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	200 000,00
Total dépenses	200 000,00

Fonctionnement

Recettes

Nature	Décision
70321 DROITS DE STATIONNEMENT ET LOCATION VOIE PUBLIQUE	200 000,00
Total recettes	200 000,00
Résultat fonctionnement	0,00

Contre : 5 Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Pour : 29 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise DUSSUD, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, M. Nicolas COHEN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, M. Jean BOKOBZA, Mme Joëlle AICH, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN

4. Versement d'un acompte de subvention à la crèche parentale « Les Petits Castors »

Sur rapport de Mme CARRESE, le conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, le versement d'un acompte de subvention au bénéfice de la crèche parentale associative "les Petits Castors" d'un montant de 70 000 €.

Ne Prend Pas Part au Vote : 1 M. Marc MEDINA

5. Versement d'un acompte de subvention à l'A.S.M Handball

Sur rapport de Mme SEVESTRE, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, le versement d'un acompte de subvention au bénéfice de l'Association sportive SM Handball d'un montant de 23 340 €.

6. Versement d'un acompte de subvention à l'association L.C.A (Association de Lutte Contre la Maladie d'Alzheimer et Affections Apparentées)

Sur rapport de M. ASSOULINE, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, le versement d'un acompte de subvention au bénéfice de l'Association L.C.A. d'un montant de 10 000 €.

7. Rapport annuel 2013 sur le prix de l'eau et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

Sur rapport de M. WEIL, le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel 2013 sur le prix de l'eau et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

8. Rapport annuel 2013 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel 2013 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

9. Examen des rapports annuels d'activité 2013 des syndicats

Sur rapport de Mme DUSSUD, le Conseil Municipal a pris acte des rapports d'activités annuels 2013 des syndicats suivants :

- SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France)
- SYCTOM (Agence Métropolitaine des Déchets Ménagers)
- SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France)
- SIPPEREC (Syndicat de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Communications)

10. Examen des rapports annuels d'activités 2013 des délégataires des services publics

Sur rapport de Mme DUSSUD, le Conseil Municipal a pris acte des rapports d'activités annuels 2013 des délégataires de services publics suivants :

- Q-PARK (Stationnement sur voirie et parkings)
- DADOUN (Marchés aux comestibles)

11. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Mairie de Saint-Mandé et de Vincennes pour la mise en place d'un marché commun de collecte des déchets

Sur rapport de M. LE TYMEN, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Mairie de Saint-Mandé et de Vincennes pour la mise en place d'un marché commun de collecte des déchets.

Le Conseil Municipal a élu, à main levée, les représentants du conseil municipal :

- Florence CROCHETON,
- Philippe LE TYMEN,

en qualité de membres titulaire et suppléant de la commission d'appel d'offres relative à ce groupement de commandes.

12. Demande de subvention à l'Agence « Eau Seine Normandie » pour des travaux 2015 d'assainissement sur le réseau de la commune

Sur rapport de M. TINEL, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention à l'Agence « Eau Seine Normandie » pour des travaux 2015 d'assainissement sur le réseau de la commune.

13. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de saisir le Préfet du Val de Marne afin de solliciter un arrêté de cessibilité dans le cadre de la procédure d'expropriation par voie de déclaration d'utilité publique concernant les biens sis 182 avenue Gallieni et 3 rue des Vallées à Saint-Mandé

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à demander au Préfet un arrêté de cessibilité de ces biens au bénéfice de la commune.

14. Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention d'intervention foncière bipartite avec l'Etablissement Public Foncier d'Île de France

Sur rapport de Mme TRIMBACH, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention d'intervention foncière bipartite avec l'Etablissement Public Foncier d'Île de France.

15. Participation communale au financement de la surcharge foncière – programme immobilier ilot Gallieni/Vallées/Joffre

Sur rapport de Mme QUERON, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, la participation communale au financement de la surcharge foncière – programme immobilier ilot Gallieni/Vallées/Joffre.

16. Autorisation donnée à M. le Maire de signer le protocole d'accord relatif à la répartition des contingents au sein de l'opération de 120 logements locatifs sociaux sur les terrains de l'Hôpital Bégin

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord relatif à la répartition des contingents au sein de l'opération de 120 logements locatifs sociaux sur les terrains de l'Hôpital Bégin.

17. Travaux de ravalement de façade soumis à autorisation préalable sur l'ensemble du territoire communal

Sur rapport de M. DAMAS, le Conseil Municipal a accordé, à l'unanimité, la possibilité de rétablir l'obligation d'obtenir une autorisation préalable sur l'ensemble du territoire communal pour la mise en œuvre de la totalité des travaux de ravalement engagés sur la Ville.

18. Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention Ekodev afin de développer le covoiturage

Sur rapport de M. MURGIA, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention avec Ekodev pour le développement du covoiturage.

19. Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention de partenariat 2015 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne

Sur rapport de Mme DUSSUD, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de partenariat 2015 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne.

20. Versement d'un acompte de la subvention 2015 au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Mission locale des villes du Nord du Bois »

Sur rapport de M. DARNAULT, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, le versement au bénéficiaire du GIP "Mission Locale des Villes du Nord du Bois" d'un acompte de subvention d'un montant de 3208,25 €.

21. Autorisation donnée à M. le Maire de signer l'avenant n°15 à la convention relative à la participation de la ville aux frais de fonctionnement pour les élèves Saint-Mandéens fréquentant l'école élémentaire Notre-Dame pour l'année scolaire 2014-2015

Sur rapport de Mme GOUEL, le Conseil Municipal a approuvé l'avenant n°15 à la convention entre la Ville et l'école Notre Dame pour l'année 2014/2015, fixant la participation de la Ville à 743 € par élève Saint-Mandéen fréquentant l'école Notre Dame et autorisé M. le Maire à le signer comme suit :

Contre : 3 M. Philippe LERAY, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Alain ASSOULINE, M. Olivier DAMAS, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO

Abstention : 1 M. Jean-Philippe DARNAULT

Pour : 29 M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, M. Alain ASSOULINE, M. Olivier DAMAS, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO, M. Philippe LERAY, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, M. Alain ASSOULINE, M. Olivier DAMAS, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO, M. Philippe LE TYMEN, M. Marie TUNG, M. Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, M. Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, M. Marianne VERON, M. Dominique TINEL, M. Diane MARTIN, M. Nicolas COHEN, M. Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, M. Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, M. Jean BOKOBZA, M. Joëlle AICH, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO

Ne prend Pas Part au Vote : 1 M. Olivier DAMAS

22. Actualisation du règlement de fonctionnement de la Ludothèque au 1^{er} septembre 2014

Sur rapport de M. TUNG, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la modification du règlement de fonctionnement de la Ludothèque au 1^{er} septembre 2014.

23. Autorisation donnée à M. le Maire de signer les conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales pour : Les accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire maternels, élémentaires et adolescents et l'aide spécifique rythmes éducatifs maternel et élémentaire

Sur rapport de M. CARRESE, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer les conventions à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.

24. Modification des horaires d'ouverture de la Médiathèque

Sur rapport de M. GUIONET, le Conseil Municipal a approuvé la modification des horaires d'ouverture de la médiathèque à compter du 1^{er} septembre 2014 comme suit :

Contre : 5 M. Luc ALONSO, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Alain ASSOULINE, M. Olivier DAMAS, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN

Abstentions : 4 M. Jean BOKOBZA, M. Joëlle AICH, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN

Pour : 25 M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, M. Alain ASSOULINE, M. Olivier DAMAS, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Philippe LERAY, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, M. Alain ASSOULINE, M. Olivier DAMAS, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO, M. Philippe LERAY, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, M. Alain ASSOULINE, M. Olivier DAMAS, M. Renald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO, M. Philippe LE TYMEN, M. Marie TUNG, M. Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, M. Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, M. Marianne VERON, M. Dominique TINEL, M. Diane MARTIN, M. Nicolas COHEN, M. Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, M. Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE

25. Règlement intérieur de la salle de musculation - Centre sportif Roger Vergne au 1^{er} janvier 2015

Sur rapport de M. SEVESTRE, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le règlement intérieur de la salle de musculation - Centre sportif Roger Vergne au 1^{er} janvier 2015.

26. Participation des usagers au séjour organisé par la Maison pour Tous à Munich en décembre 2015

Sur rapport de Mme FAURE, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la mise en œuvre de ce séjour.

27. Répartition de la subvention départementale entre les associations à caractère local

Sur rapport de M. BOULLE, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la répartition de la subvention départementale entre les associations à caractère local d'un montant de 14 267 €.

28. Application de l'article L 2122.21 L 2122.22 L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales Questions diverses

Sur rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a pris acte des décisions suivantes :

- Portant création d'une régie de recettes temporaire pour la remise de composteurs
- Portant approbation d'un contrat de cession d'un spectacle jeune public par l'association DE-CI-DE-LA
- Portant approbation d'un contrat de cession d'un spectacle jeune public par la compagnie TELEM CHAO
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la maison de la famille au profit de l'association AMAKAL
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la Maison de la Famille au profit de l'association "La Passerelle"
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la Maison de la Famille au profit de l'association Vilaverdense
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la Maison de la Famille au profit de l'association Ateliers de recherches artistiques
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la Maison de la Famille au profit de l'association Les Gens du 4 avril
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la Maison de la Famille au profit de l'association Voir Autrement
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la Maison de la Famille au profit de l'association Cafediabolo
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la Maison de la Famille au profit de l'association MAPE
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la Maison de la Famille au profit de l'association club question pour un champion de Saint-Mandé
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la Maison de la Famille au profit de l'association Instant Présent
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition d'une salle de la Maison de la Famille au profit de l'association Théâtre Demi-Lune
- Portant approbation d'une convention de location de salle entre le Théâtre de la Demi-Lune et la Ville de Saint-Mandé
- Portant création d'une régie de recettes auprès du service Relations Publiques
- Portant approbation d'un contrat de cession avec la compagnie Le pli de la Voix
- Avenant à l'acte de création d'une régie mixte pour le CMJ et centre de loisirs préados
- Portant approbation d'un contrat pour la projection publique non commerciale d'un film à la Médiathèque
- Portant approbation de la convention de mise à disposition par l'institut le Val Mandé au bénéfice des enfants de la ludothèque "Maison de la Famille" et de leurs parents, pour la pratique d'activités aquatiques
- Portant approbation d'une convention de mise à disposition de salle entre la ville de Saint-Mandé et le cabinet Quenot Excogim
- Portant approbation d'une convention de contrat de maintenance entre la société Record et la Ville de Saint-Mandé

- Portant approbation d'une convention de mise à disposition de salle entre la Compagnie Abraxas et la Ville de Saint-Mandé

La séance est levée à 22h00